

---

Adresse de la société républicaine de Grasse (Var) qui félicite la Convention sur la loi du maximum, lors de la séance du 1<sup>er</sup> frimaire an II (21 novembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société républicaine de Grasse (Var) qui félicite la Convention sur la loi du maximum, lors de la séance du 1<sup>er</sup> frimaire an II (21 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 565;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1911\\_num\\_79\\_1\\_40921\\_t1\\_0565\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40921_t1_0565_0000_6);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

citoyens représentants, et ne quittez votre poste qu'après l'entier anéantissement des ennemis de notre liberté, et que vous nous aurez annoncé ces paroles consolantes : « Vous êtes en paix, il n'y aura plus de guerre, il n'existe plus de tyrans, le fanatisme a disparu. »

« THIERRY, *vice-président*.

« 23 brumaire.

« Avant que tous les membres aient signé cette lettre, nous en avons reçu une deuxième du département, du 18 brumaire, annonçant que les rebelles menaçaient Dinan, ville importante de ce département, et nous invite à faire lever notre district en masse, à s'armer, se munir de provisions de bouche, au moins pour huit jours, et se rendre à Saint-Brieuc et Lamballe. En envoyant à toutes les communes de ce district copie de la lettre du département, nous leur avons enjoint de se lever sur-le-champ. Aussitôt tout le monde s'est levé, les moulins, fours, chevaux, charrettes, pain, farines, viandes, fourrages, tout a été mis en réquisition; il est parti à l'envi une quantité prodigieuse d'hommes forts, robustes et bien déterminés. Nous n'en pouvons dire le nombre, mais nous pouvons assurer qu'il excède 4,000 hommes, approvisionnés pour quinze jours et plus. Voilà actuellement environ 8,000 hommes que ce district a fournis pour la défense de la République, tant sur terre que sur mer, aussi ne restait-il plus presque que des vieillards et des enfants. Les femmes s'offrent pour monter la garde, mais nous comptons, sous peu de jours, voir rentrer dans leurs foyers nos 4,000 hommes de cette dernière levée, vainqueurs du reste des monstres révoltés.

L'Administration et les bureaux sont presque dégarnis, mais, mettant la nuit à suppléer au jour, nous ferons tous nos efforts pour que la machine aille, et *ça ira*.

D<sup>re</sup> GAUTHIER, *président*; THIERRY;  
POUBAER, *procureur syndic*.

« Nous avons vu avec plaisir que les noms que vous avez donnés aux douze mois ont beaucoup d'analogie avec ceux que nous leur donnons en notre langue bretonne. Nous appelons septembre *Gouengolo*, paille blanche; octobre, *Mishéré*, mois d'hivernage; novembre, *Misdu*, mois noir; décembre, *Misk,du*, mois très noir, etc. »

**La Société républicaine de Grasse, département du Var, félicite la Convention sur la loi du *maximum* et l'invite à rester à son poste (1).**

*Suit l'adresse de la Société républicaine de Grasse (2).*

*La Société républicaine de Grasse, département du Var, à la Convention nationale.*

« Dignes représentants,

« La Société des sans-culottes de Grasse, sans cesse occupée à déjouer les projets liberticides des fédéralistes, n'avait pu encore disposer

d'un moment pour vous offrir le tribut de son admiration et de sa reconnaissance; aujourd'hui que ces infâmes projets sont presque entièrement déjoués par les mesures énergiques que vous ne cessez de prendre pour terrasser l'hydre du fédéralisme, et qu'elle est puissamment secondée par vos collègues délégués dans nos contrées, elle croit pouvoir dérober un instant à ses nombreuses occupations pour témoigner ses sentiments aux représentants fidèles qui n'ont pas trompé ses espérances.

« Délégués par le peuple pour lui assurer son bonheur, ils l'ont mis déjà en pleine jouissance de la liberté et de la plus parfaite égalité; parmi une foule de bienfaits dont il leur est redevable, il doit particulièrement les féliciter et les remercier de l'avoir fait jouir de la loi qui a fixé le *maximum* de toutes les denrées; sans elle il lui était impossible de s'alimenter plus longtemps, outre qu'elle assure au peuple à un prix modique les denrées de première nécessité, elle rend la valeur aux assignats, détruit l'agiotage; émousse l'égoïsme et fait perdre tout espoir aux accapareurs.

« Mais les représentants des républicains français ne s'arrêteront pas dans une si belle carrière, bientôt le peuple jouira de l'uniformité des poids et mesures, de l'achèvement du code criminel, espoir de l'innocent et la terreur du coupable, du code civil, dont la simplicité et la justice fera régner la paix parmi les Français; des greniers d'abondance établis dans chaque district pour assurer au peuple sa subsistance; d'une éducation gratuite et nationale qui formera des républicains vertueux et intrépides et fera disparaître pour toujours de la France libre, la mendicité, inséparable du despotisme.

« C'est à vous, Montagnards intrépides, que le peuple doit ces bienfaits, recevez-en son tribut d'admiration et de reconnaissance. ralliez-vous tous autour de cette Montagne effroyable d'où tous les jours vous lancez la foudre qui terrasse les ennemis de la République, et ne vous séparez que quand les despotes que nous combattons auront solennellement reconnu notre Constitution. La République ou la mort, doit être et sera le dernier cri des Français; ils l'ont juré, et ce n'est pas en vain.

« Il reste à la Société un dernier vœu à former. Elle verrait avec plaisir que le traitement de tous les salariés de la nation fût réduit, nos frères d'armes exceptés : les besoins de la patrie et la diminution des denrées déterminèrent ce vœu et la Société présume trop du zèle et du patriotisme de tous les salariés de la nation, pour ne pas croire qu'ils recevraient avec reconnaissance une loi qui leur fournirait l'occasion de donner une nouvelle preuve de leur dévouement à la chose publique.

SPITALIER, *président*; DEDANT, *secrétaire*;  
AUBIN, *secrétaire*.

**Le citoyen Guimberteau, représentant du peuple, écrit de Tours le 27 brumaire, que le 23 et le 24 des scélérats, sans doute soudoyés par Pitt et Cobourg, ont eu l'audace de crier dans la salle de spectacle : « A bas le bonnet rouge ! » Ils sont même parvenus à le faire ôter à deux sans-culottes. Deux des prévenus sont arrêtés; toutes les mesures sont prises pour que les autres ne puissent échapper. La salle de spectacle est fer-**

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 5.

(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 827.